

AVIS

de l'Inspection Diocésaine de Quimper

19, rue Pen-ar-Stéir, Quimper — C/C. 528.80 Rennes

« MAIS PRIEZ DONC, MES ENFANTS ! »

L'avenir est sombre : « Confiance, quand même », disions-nous dans le dernier numéro des *Avis*.

Confiance aveugle ? Non, confiance raisonnée : de la « vallée des larmes » s'élèvent vers le ciel tant de prières jaillies de cœurs innocents.

« Mais priez donc, mes enfants. » Plus que jamais, nous devons nous faire l'écho de cet appel pressant de la Sainte Vierge à Pontmain. Plus que jamais, nous devons nous pénétrer de cette conviction : Dieu ne résiste pas aux humbles, aux petits.

Apprenons à nos enfants à prier, à bien prier. Faisons-leur comprendre les graves nécessités du moment et leur puissance devant Dieu. Alors, leur prière sera un cri du cœur auquel le ciel ne pourra pas demeurer sourd.

Elles sont légion les anecdotes qui reviennent à notre sujet. Excusez ce récit ; il est peu connu.

C'était vers 1930. Je m'étais rendu avec quelques-uns de mes élèves à la Fête de la Croisade Eucharistique à Sainte-Anne d'Auray. Il y avait là 10.000 enfants, rassemblés sur la vaste esplanade, devant le monument aux morts de Bretagne.

Il bruinaît ; bientôt, on le sentait, il pleuvrait à verse.

Le P. Para présidait, face aux enfants, dirigeant leurs chants, animant leurs prières.

La pluie tombe, plus drue.

L'ordre vient de rentrer à la Basilique. De jeunes abbés s'apprêtent à déménager les fauteuils et prie-Dieu de NN. SS. les Evêques.

D'un geste, le P. Para arrête le mouvement. Au micro, il s'écrie : « Mes enfants, s'il continue à pleuvoir, la messe sera chantée à la Basilique, qui ne pourra recevoir la moitié d'entre vous. Il faut qu'elle soit chantée ici. Il faut donc que la pluie cesse. De tout votre cœur priez. Dites après moi : « Sainte Anne, donnez-nous du beau temps ! »

Une clameur suppliante s'élève vers le ciel.

La pluie tombe à verse.

Le P. Para se fait plus pressant ; la prière des enfants, plus ardente.

Et voici qu'à 10 heures, sous les rayons d'un soleil encore timide, le cortège épiscopal quitte la Basilique.

La messe est chantée en plein air ; en plein air également les vêpres, suivies d'une longue et splendide procession.

Et tandis que, les cérémonies achevées dans l'enthousiasme, nous regagnions la gare, de plus en plus forte la pluie se remit à tomber.

J'ajoute un détail, sans lequel le récit ne serait pas complet.

Au dîner qui réunit le clergé au Petit Séminaire, Mgr Tréhiou prit la parole. Après avoir remercié ses collègues de l'épiscopat, il se tourne vers le P. Para : « Mon R. Père, lui dit-il, nous connaissions votre éloquence prenante, votre piété ardente, nous ignorions votre puissance. Vous étiez jusqu'ici le P. Para ; à dater d'aujourd'hui, vous serez le P. Para... pluie ».

Les graves théologiens n'appelèrent pas miracle ce fait merveilleux ; l'explication naturelle était possible : évidemment ! Nous nous permîmes, pour une fois, d'être d'un avis différent.

Pour l'Eglise, pour la France, faites prier, faites bien prier vos chers élèves.

F. LE STER.

Vacances.

1° A l'occasion des Gras les écoles *pourront* vaquer du samedi soir 19 Février au jeudi 24.

2° Les vacances de Pâques sont fixées du samedi soir 1^{er} Avril au lundi 17. Les écoles qui n'auront pas donné de vacances aux Gras *pourront* faire commencer les vacances de Pâques le mercredi 29 Mars.

Monsieur le Chanoine Et. Rannou

Il m'en voudrait, le nouveau chanoine, de lui tresser une couronne et de chanter ses louanges. Aussi, je viens tout simplement lui dire en mon nom personnel et en votre nom à tous, notre joie de sa promotion au canonicat.

M. l'abbé Rannou, nommé doyen honoraire en 1937, a honoré, dans son œuvre magnifique à Guissény, l'enseignement libre du diocèse de Quimper. M. le chanoine Rannou fait aujourd'hui honneur à l'Inspection diocésaine : nous lui adressons ensemble notre plus chaleureux « ad multos annos ».

Conférences Pédagogiques

RECTIFICATION. — La création d'un centre à Saint-Pol, nécessitée par les difficultés de communication de cette région avec Morlaix, nous a amené à changer notre itinéraire.

Pas de modification pour Pont-Croix, le 8 ; Quimper, le 10 ; Quimperlé, le 11, et Châteaulin, le 15.

Mais les Conférences auront lieu : à *Morlaix*, le 19 ; à *Saint-Pol*, le 22 ; à *Lesneven*, le 23 ; à *Saint-Renan*, le 24 ; à *Landerneau*, le 25.

Le centre de Carhaix est supprimé. On nous a fait dire que les instituteurs et institutrices de cette région peuvent atteindre aisément soit Quimper, soit Châteaulin.

Il est à désirer que maîtres et maîtresses se documentent à l'avance sur le sujet principal qui sera traité aux Conférences : l'enseignement du catéchisme.

Nous rappelons que les écoles doivent vaquer le jour de la Conférence. Le personnel doit s'y rendre le plus nombreux possible. Les frais de voyage et de repas sont au compte des écoles.

Etats du Personnel enseignant

L'Inspection diocésaine est l'organisme officiel avec lequel correspondent les autorités préfectorales, académiques, sociales et autres. Elle est donc dans l'obligation d'être exactement renseignée sur la vie des écoles, et tout particulièrement sur l'état du personnel dont elle doit tenir la liste bien à jour.

Or, trop souvent, interrogé soit sur l'ensemble de ce personnel, soit sur tel maître en particulier dont on veut connaître l'âge, les diplômes, le stage, l'Inspecteur diocésain a l'humiliation de confesser son ignorance.

Notre ignorance provient de deux causes :

1° Les états qui nous sont fournis chaque année en Décembre ne sont pas complets ;

2° Des changements interviennent en cours d'année ; on ne nous signale ni le départ des anciens, ni l'arrivée des nouveaux.

S'il est humiliant encore une fois, pour celui qui représente officiellement l'ensemble du personnel d'avouer son ignorance, il ne semble pas plus glorieux pour ce personnel de faire preuve d'un désordre qui, vu de l'extérieur, peut paraître confiner à l'anarchie.

Je demande, en conséquence, à tous les Directeurs et Directrices de vouloir bien compléter, s'il y a lieu, les renseignements déjà fournis et communiquer, au fur et à mesure qu'ils se présentent, les changements qui se produisent dans leur personnel, maîtres, moniteurs ou surveillants, en nous donnant toujours le lieu et la date de naissance, les diplômes dont ils sont pourvus, le nombre d'années d'exercice, et, éventuellement, l'emploi précédent.

Inspection Académique

A la date du 18 Janvier, je reçois de M. l'Inspecteur d'Académie la note suivante :

« J'ai l'honneur de vous informer que certains membres de l'Enseignement mettent mon nom sur la correspondance.

« Je vous serais très obligé de vouloir bien rappeler aux chefs d'établissements, que toute affaire administrative doit être adressée à M. l'Inspecteur d'Académie, sans indication de nom. »

Je prends occasion de cette note pour vous rappeler que, pour la plupart de vos rapports avec l'Inspection Académique, vous avez intérêt à passer par l'Inspection diocésaine.

Le Cours Normal

Une maison éprouvée, une maison heureuse.

Evacué de Landerneau fin 1940, le Cours Normal se replia à Créac'h-Balbé, en Saint-Urbain, dans un château mis à sa disposition par Mmes de Boisanger. Il y fut longtemps dans un état pitoyable ; l'espace vital y était réduit à sa plus simple expression : la messe se disait chaque jour dans l'escalier, maîtresses et élèves rangées sur les marches, au-dessus, au-dessous. Dehors l'on patageait dans la boue ; à l'intérieur, peu ou prou d'éclairage. Avec cela, pas de maladie, et surtout pas le moindre « cafard » : la bonne humeur est de règle au Cours. Plus tard, une baraque vint augmenter le confort ; ce fut, dans la pauvreté, presque du luxe.

C'était sans doute trop. Il fallut repartir.

Partir où ?

On découvrit Tréboul. Les Sœurs de la Charité de Saint-Vincent de Paul offrirent leur maison. C'est encore peu ; on se tassera, on y est habitué. On aura devant soi la magnifique baie de Douarnenez.

Le déménagement se fit avec une lenteur désespérante : il y fallut près de quatre semaines.

Le dévouement, l'esprit de sacrifice de M. l'Aumônier, de la bonne Mère Supérieure et de tout le personnel furent ce qu'ils devaient être, admirables.

Les « normaliennes » sont rentrées ; elles sont 80. Elles n'ont pas de cours de récréation ; elles logent à 500 mètres, dans le grenier de l'externat des garçons.

Pour le ravitaillement, on fait confiance à la Providence et... aux écoles des campagnes voisines.

Toutes sont pleines d'entrain ; moins que jamais de « cafard ». Elles sont dignes, nos chères normaliennes, de leurs dévouées maîtresses : ce sont de futures éducatrices.

Défense Passive

Le Ministère de l'Intérieur nous informe que les maîtres de l'Enseignement libre doivent être assimilés pour le Service de la Défense Passive aux membres de l'Enseignement public. Leur premier devoir en cas d'alerte est de veiller sur les enfants qui leur sont confiés. D'autres fonctions ne doivent pas leur être attribuées.

A propos de Défense Passive, nous rappelons, et non sans raison, nous semble-t-il, que les mesures de dispersion des classes et autres semblables, ne s'appliquent qu'aux écoles situées dans les localités dites de première urgence ; les directeurs et directrices de ces écoles ont tous été prévenus par nous.

Sport Féminin

Le sport féminin est en honneur dans beaucoup de nos écoles ; nous ne pouvons que nous en réjouir. Mais peut-être n'est-il pas inutile de rappeler le *règlement édicté* sur ce point par l'*Assemblée des Cardinaux et Archevêques* : le voici, tel qu'il a été rapporté par les *Voix Françaises*.

1° Toute exhibition spectaculaire d'éducation physique féminine est interdite.

2° Les concours, pour stimuler le travail, sont cependant permis une ou deux fois par an, à condition qu'ils évitent le caractère d'exhibition. Ils se feront sous l'autorité de MM. les Curés et seront limités aux séances paroissiales réservées aux familles.

3° Les concours mixtes d'éducation physique sont formellement interdits.

4° Toute compétition et tout entraînement mixtes sont, de même, interdits, comme toute pratique publique de sport féminin.

5° Il faut entendre, par rencontre et concours mixtes, ceux où des jeunes gens et des jeunes filles pratiqueraient au cours d'une même séance, même successivement, des mouvements ou des sports sur un même terrain.

6° Le port du « shoort » n'est pas admis comme tenue d'éducation physique, même dans les séances de travail. La tunique de la F.G.S.P.F. est de rigueur.

Examens et Programmes.

On nous demande de différents côtés des renseignements sur les programmes de divers examens. Voici donc quelques indications :

1° EXAMENS DES BOURSES. — Les indications que l'on

trouve à Paris au Service des Examens sont, pour les épreuves de Mai 1944, les suivantes :

Examen des Bourses (3^e Série). — « L'examen porte sur les programmes des classes de 5^e Classique et Moderne de l'enseignement secondaire. »

Examen des Bourses (4^e Série). — « L'examen porte sur le programme de 4^e Classique et Moderne de l'enseignement secondaire. »

L'exposé des épreuves se trouve dans le « Programme des Bourses de l'Enseignement Secondaire », édité par Vuibert, 63, boulevard Saint-Germain, Paris (V^e).

L'examen des Bourses comporte en 3^e Série (Section Classique et Moderne) une version de langue vivante étrangère ; en 4^e Série (Section Classique B et Section Moderne) une version de langue vivante étrangère et un exercice sur la seconde langue étrangère sans dictionnaire ni lexique.

La 4^e Série (Section Classique A) comprend « un exercice grec, fait sans dictionnaire ni lexique, consistant en traduction de phrases très simples de grec en français et de français en grec et en questions très simples de grammaire relatives aux formes et aux règles élémentaires de la syntaxe grecque. Durée : 45 minutes ; coefficient : 2 ».

2^e BREVET. — Se reporter aux programmes transitoires publiés dans le n^o 9 du « Bulletin National de l'Enseignement Primaire ». Nous pourrions donner dans le prochain numéro des *Avi*s quelques précisions sur ce programme.

3^e NOS EXAMENS COMPLÉMENTAIRE ET SUPÉRIEUR (2^e et 3^e degrés).

Pour le 2^e degré : Programme de la classe de 6^e Classique et Moderne et Première Année du Brevet.

Pour le 3^e degré : Programme de la classe de 5^e Classique et Moderne et 2^e Année du Brevet. (Nous rappelons que suivant la nouvelle dénomination, il y a 4 années de Brevet.)

Ne pas oublier que, pour ces deux examens, il y a une épreuve d'Histoire de l'Eglise, d'Histoire de Bretagne et de Langue bretonne ; cette dernière épreuve sera, cette année, cotée sur 20 comme les autres matières du Programme.

Omission

Dans la liste des écoles habilitées à recevoir des boursiers, nous avons omis de mentionner l'Ecole de *Plougasnou*, déclarée avec Cours Complémentaire. Nous nous excusons auprès de la Direction de cette Ecole qui, vaillamment, soutient le bon combat dans une région particulièrement difficile.

En mémoire des innocentes Victimes de N.-D. de Lourdes de Morlaix

Ceci intéresse au plus haut point l'Enseignement libre du diocèse, endeuillé par le bombardement de l'Ecole de N.-D. de Lourdes, où périrent 40 petits élèves de la classe enfantine avec leur dévouée maîtresse, la chère Sœur Saint-Cyr. L'écrivain breton bien connu qui signe L. Lok vient de publier un livret de 20 pages, qui rappelle, en d'émouvantes gwerz bretonnes, ce douloureux événement. Laissons la parole à R. C. du *Courrier du Finistère* :

« Konta ra ar gaoued flastret ; nijadeg ar c'houlmigou warzu gloar ar baradoz ; an digemer kaer great dezo gant an Dreinded, an Elez hag ar Zent ; an oferenn lidet e gwen e iliz Sant-Varzin en enor dezo. An ao. L. Lok a lavar e genavo d'e filhorezig Yvona Chapel lazet araog he c'huec'h bloaz, ha d'an dimezell Laurent (C'hoar Saint-Cyr). Diskleria ra e galonad hag hini kement a familhou kristen e kanv. »

Al levrik a ro listenn an 39 grouadur lazet hag an 19 gloazet (Seur St-Adélaïde ganto).

Ar skeudennou a ziskouez relegou ar skol diskaret, ar viaduc hag iliz Sant-Melani, an archedou e iliz Sant-Marzin, poltred Seur Saint-Cyr (Hervéline Laurent, leanez ar Zpered-Santel, euz Plouenan, 31 bloaz). »

Une chapelle dédiée à Notre-Dame des Anges sera édifée sur l'emplacement de la classe martyre. Ce petit livret est vendu au profit de la future chapelle.

Demandez-le au *Courrier du Finistère*, 4, rue du Château, Brest ; faites-le connaître à vos élèves. Vous ferez œuvre pieuse et intéressante.

Concours de Catéchisme breton

2^e Partie

I

Sellit piz ouz taolennou ar pajennou 29 ha 30 eus « Va c'hatekiz bihan », Lavarit petra 'zo war an taolennou ha displegit, fraez ha berr, kement tra a ouzoc'h diwar-benn sakramant ar *Binienn*. (Kontrision ha Kofesion).

(20 poent.)

II

Ar garantez. Petra eo ? Petra sinifi ar ger ; NESA ? Penaos diskouez hor c'harantez d'an nesa ?

Petra eo an aluzen ? Piou a dle ober aluzen ? Da biou e flier ober aluzen ?

Pere eo an oberou a drugarez a sell ouz ar c'horf ?

Daou eus an oberou-se a zo ret, dreist ar re all, en amzer
vremant : Pere ha perak ? (20. poent.)

III

Pehini eo ar sakramant kenta a ranker da reseo ? Perak ?
Petra ra ar sakramant-se ?

Daoust hag an holl a c'hell badezi ? Peur ?

Ma ve ret d'eoc'h rei ar vadeziant, da belec'h e rank-
fec'h mont da gerc'hat an danvez ? (10 poent.)

Ar responchou a ranko en em gaout aotrou person Lamber
a-benn an 20 a viz Meurzh 1944. (*Monsieur le Recteur de
LAMBERT, par St-Renan, Finistère*).

Ar re n'o defe ket graet al lodenn genta (Gwelit Aliou
miz Kerzu), a-benn an amzer merket, a c'hell he degas
a-unan gant an eil lodenn.

Bec'h d'al labour, bugale ; ha c'houi, mistri ha mestre-
zed-skol, henchit anezo niverus, warzu ar arnodenn-man.
Trugarekaat a ran aotrou person Lamber eus ar skoazell
a ro deomp da chortoz ma hellimp e skoazella gwelloc'h
hon-unan.

Ar Brezoneg er Skol.

Ali pouezus : Digarez ebet, evit skol ebet, da lezel a gostez
ar studi brezoneg. Levriou a vank d'eoc'h ? skrivit raktal
d'an Ao. Séité, Rener skol gristen Rosko, hag ho pezo
hervez hoc'h c'hoant.

... Trois écoles, trois seulement sur 327 ont reconnu qu'elles
ne donnaient pas d'enseignement breton. Toutes les trois
ont été alertées ; déjà deux, situées dans une ville impor-
tante, ont promis de s'y mettre, comme les autres. J'attends
la réponse de la dernière. C'est une école de garçons ; à
l'école des filles d'en face le breton fut aussitôt à l'honneur.
Alors, pourquoi pas chez leurs frères et cousins ? Si
Brizeux revenait au monde, il serait aussi surpris que l'est
Monsieur le chanoine Favé qui connaît particulièrement ce
secteur.

« *Bec'h d'al labour* » disions-nous plus haut !! Pour nos
candidats au C. E. P. le breton ne doit pas être une épreuve
facultative ; ils s'y présenteront partout. Combien y en
aura-t-il qui « décrocheront » leur diplôme grâce aux points
d'avance que leur donnera la connaissance de leur langue
maternelle !

Le breton, hier méprisé, dédaigné, conquiert une place
de plus en plus grande. Il est enseigné aux élèves-maîtres
du Lycée de Quimper.

Nous nous en réjouissons. Mais gardons notre précieuse
avance. *Bec'h d'al labour* !